DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

8, rue Roquépine, 75008 PARIS, tél. 01 42 65 08 87, télécopie : 01 40 06 04 46

N° 189 **Juillet - août - septembre 1998**

SOMMAIRE

Directeur de la publication : Guillemette Mouren-Verret
Paul Koch Imprimeur - 94130 NOGENT-SUR-MARNE, T L. 01 48 76 09 55 - D P T L GAL P - 1998 - 3

LA HARANGUE DU PRÉSIDENT

Les lauréats de notre concours de langue française ont été invités à la Sorbonne, le 27 mai 1998, pour la remise des prix offerts par de nombreux mécènes. Voici le discours prononcé par notre président, à cette occasion.

Messieurs et Mesdemoiselles,

Vous connaissez tous la fameuse phrase de Buffon comme quoi le cheval est la plus belle conquête de l'homme. À mon avis, il a parlé un peu vite. La plus belle conquête de l'homme, c'est l'imparfait du subjonctif. Le cheval vient ensuite. Enfin, disons que l'un et l'autre, pendant très longtemps, ont été les deux trésors de l'humanité.

Aucune automobile ne donne autant de plaisir que d'être à califourchon sur un cheval qui vous écoute, qui ne fait qu'un avec son cavalier, à qui il donne sa force et à qui le cavalier donne son intelligence.

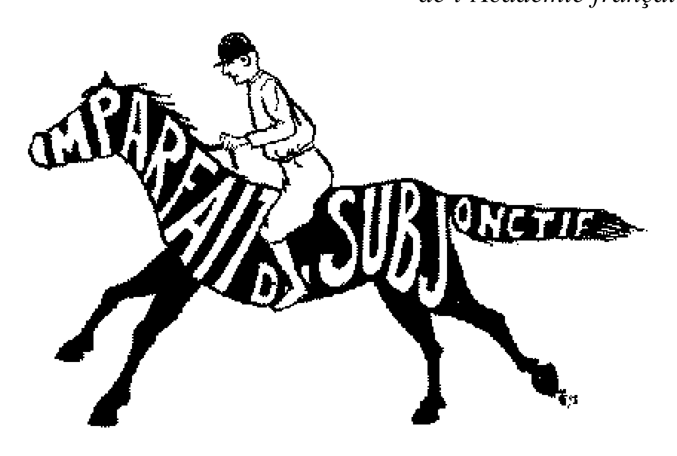
Chevaucher l'imparfait du subjonctif, comme vous avez montré que vous saviez le faire, procure la même allégresse que l'équitation. La grammaire est un animal sauvage, il ne faut pas être n'importe qui pour se maintenir sur son dos. Nous voyons à chaque instant des gens qui s'y sont essayés être désarçonnés d'un coup de reins et tomber piteusement sur le derrière. Vous autres qui êtes ici, vous êtes intacts, vous avez dompté la bête ; elle a eu beau faire, vous n'êtes même pas décoiffés. Moi qui suis un vieil écuyer et qui sais combien la grammaire peut être vicieuse, je vous fais tous mes compliments et je vous dis bravo.

Il y a en ce moment une rengaine qui court les rues et même les ministères, à savoir qu'il faut simplifier le

français, en rendre l'utilisation plus facile aux ignorants. C'est une bêtise. Une langue n'a pas à être simple. Au contraire, plus elle est compliquée, plus elle est belle, pleine de nuances, tantôt dure comme une épée, tantôt moelleuse comme un poème. D'ailleurs, la civilisation, c'est la complication, tout comme la simplification, c'est la barbarie. Une langue dont on simplifie la syntaxe devient bientôt une espèce de patois avec lequel on ne peut que s'informer mutuellement de besoins rudimentaires. Il suit de là que l'imparfait du subjonctif est essentiel pour les gens qui veulent exprimer des pensées subtiles.

Il paraît qu'un chien intelligent arrive à comprendre une centaine de mots. C'est beaucoup pour un chien, même intelligent. Mais si intelligent soit-il, il ne parviendra jamais à apprendre la grammaire et à s'en servir dans ses aboiements. Vous avez prouvé, en réussissant notre concours, que vous ne vouliez pas être des chiens, fût-ce des labradors présidentiels ou des caniches de cirque. Vous voulez être des hommes qui parlent et qui écrivent le français, c'est-à-dire le langage le plus civilisé du monde.

Jean DUTOURD
de l'Académie française



LE FRANÇAIS EN FRANCE

L'ACADÉMIE GARDIENNE DE LA LANGUE

Les emplois recommandés ou déconseillés*

INDIFFÉRER v. tr. (se conjugue comme *céder*) XIXe siècle. Dérivé d'*indifférent*.
Fam. Être indifférent à quelqu'un. *Votre comportement m'indiffère.* **On dira, plus correctement : *Votre comportement m'est indifférent.***

I. INGÉRABLE adj. XXe siècle. Dérivé d'*ingérer*.
MÉD. Qui peut ou qui doit être ingéré, absorbé par voie buccale. *Un remède, un vaccin ingérable.*

II. INGÉRABLE adj. XXe siècle. Dérivé de *gérer*.
Qui est difficile à gérer, que l'on ne peut gérer. *Une affaire, une entreprise ingérable.*
Cet adjectif appelle les mêmes restrictions d'emploi que les mots *gérable* et *gérer*. [Voir *DLF* n° 182, p. 4.]

INGÉRENCE n. f. XIXe siècle. Dérivé de *s'ingérer*.
Action de s'ingérer dans les affaires d'autrui. Relève surtout d'un emploi juridique. *L'ingérence d'un mari dans la gestion des biens de son épouse. Dénoncer l'ingérence de l'État dans une transaction.* Spécialt. Délit d'un fonctionnaire public qui prend un intérêt dans des entreprises qu'il a charge d'administrer ou de surveiller. Par ext. Intervention d'un État dans les affaires qui relèvent d'une puissance étrangère. *Le principe de non-ingérence est un des fondements du droit international.*
C'est abusivement qu'on use des termes : *Droit d'ingérence*, *devoir d'ingérence*, qui sont contraires au principe ci-dessus rappelé. On ne peut parler que du *droit d'assistance* ou du *devoir d'assistance*.

INITIALISATION (*ti* se prononce *ci*) n. f. XXe siècle. Dérivé d'*initialiser*.
INFORM. Ensemble des opérations nécessaires à la mise en œuvre d'un système informatique.
L'emploi de ce terme doit être limité au domaine de l'informatique.

INITIALISER (*ti* se prononce *ci*) v. tr. XXe siècle. Adaptation de l'anglais *to initialize*, de même sens.
INFORM. *Initialiser un ordinateur*, le préparer à entrer en service, charger sa mémoire centrale d'un programme qui en permet l'exploitation.
L'emploi de ce terme doit être limité au domaine de l'informatique.

---

* Extraits du fascicule INCORRECTION à INSTALLER (27 juin 1998) de la neuvième
édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie.

MOTS PERDUS

BADAUDER v., de l'occitan *badar*, regarder bouche bée, perdre son temps sottement à faire le badaud. Ex. :
Anatole était à se promener sur le quai de la Ferraille, longeant le parapet, badaudant. (E. et J. de Goncourt.)

BAGUENAUDER v., s'amuser à des choses vaines et futiles, comme les enfants qui font éclater des baguenaudes, fruits du baguenaudier. Ex. :
Je m'en vais, musant et baguenaudant, jusqu'à Naples. (P.-L. Courier.)

BARGUIGNER v., d'abord marchander, puis hésiter, avoir de la peine à se déterminer. Ex. :
À quoi bon tant barguigner et tant tourner autour du pot. (Molière.)

BATIFOLER v. folâtrer, s'ébattre, s'amuser avec quelqu'un. Ex. :
Faner, c'est retourner du foin en batifolant. (Mme de Sévigné.)

BISQUE n. f., déverbal du mot suivant, la bisque exprime colère, dépit, mauvaise humeur. Ex. :
[...] *si, par je ne sais quelle bisque qui me vint, je n'eusse toussé fortement pour arrêter le baiser au passage.* (G. Sand.)

BISQUER v., qui pour moi évoque ce vilain jeu de cour d'école et ses paroles « bisque, bisque, rage ! » adressées par un groupe d'enfants à l'un des leurs pour le moquer et le faire enrager.

BISSÊTRE n. m., malheur, mésaventure. Ex. :
Eh bien ! ne voilà pas mon enragé de maître ?
Il va nous faire encor quelque nouveau bissêtre. (Molière.)
Le même mot se retrouve dans le toponyme *Bicêtre* (Le Kremlin), cette ville dont le château, détruit par la guerre au XV[e] siècle, n'était plus alors qu'un amas de ruines sinistres et, pensait-on, hantées. Du latin *bissextus*, bissexte, le mot *bissestre* désignait le « jour bissextil », regardé comme un jour de malheur.

BLANDICES n. f. plur., flatteries pour gagner le cœur, charmes, jouissances. Du latin *blandiri*, « flatter, caresser de la main ». Ex. :
Je trouvais à la fois dans ma création merveilleuse toutes les blandices des sens et toutes les jouissances de l'âme. (Chateaubriand.)

BOBILLONNER v., hésiter, tâtonner. Ex. :
Elle ne fait pas ce qu'elle pourrait faire, [...] elle bobillonne et pleure et ne résout rien. (Mme de Sévigné.)

Jean TRIBOUILLARD

QUEL « ÉTÉ INDIEN » ?

Dans notre numéro 187 avait été critiqué ce calque servile de l'anglais *Indian summer* qui, nous disent les bons dictionnaires anglais-français, se traduit par « été de la Saint-Martin », désignant non pas une prolongation du beau temps estival, mais une réapparition de ce dernier en plein automne vers le 11 novembre, non point en France, où les Amérindiens sont rarissimes, mais en Amérique du Nord. Bref, nous n'avons que faire, en français, de ce prétendu « été indien », même si des dictionnaires ont chaleureusement accueilli, en lui donnant une fausse définition, ce néologisme dont notre langue s'était pourtant fort bien passée pendant des siècles sans en souffrir le moins du monde.

On peut regretter amèrement qu'aucun des « spécialistes » qui font bon visage à cet intrus n'ait approfondi la question pour se renseigner sur son origine. En un mot, pourquoi les Américains ont-ils qualifié d'*indien* un retour du beau temps quelque six semaines avant Noël ? La réponse nous est aimablement fournie par Gilles de Beauregard, membre de notre association, qui en a trouvé l'explication dans l'excellente *Histoire des États-Unis*, de Lacour-Gaillet. Celui-ci explique que les Indiens profitaient de ce bref retour du beau temps à la mauvaise saison pour reprendre leurs attaques contre les colons. Donc, rien à voir avec un été prolongé !

Notre correspondant estime à juste titre que cette expression est doublement impropre dans notre langue, car il n'existe pas encore en France de communauté amérindienne suffisamment nombreuse pour modifier celle-ci. Remercions donc Gilles de Beauregard du précieux renseignement qu'il nous a fourni et qui, en bonne logique, devrait utilement éclairer la lanterne de tous les savants linguistes et lexicologues qui, une fois de plus, n'ont pas cherché à percer le mystère de l'origine d'une expression étrangère censée enrichir (?) la langue française.

Jacques CAPELOVICI

LE BAL DES DÉBUTANTES



Bal, un mot qui fait rêver (*bal masqué*, *robe de bal*, *carnet de bal*...) ou marque un genre particulier — *un bal-musette*, *le bal à Jo*... Succédant à *saltare*, « danser avec force gestes et pantomime », le latin tardif *ballare* est passé à l'ancien provençal, conduisant à *baller* pendant le Moyen Âge. L'italien dit de même. La racine est évidente : c'est le verbe *ballizein*, « se trémousser », parlé dans la Grande Grèce, issu de *ballein*, « lancer, mettre en mouvement ». Mais le vieux *baller* tomba en désuétude au XVIIe siècle, remplacé par *danser*, et ne laissa que *ballant* pour le bras.

Bal semble dater de 1578 (l'anglais écrit *ball*), à partir de l'italien *ballo*. Il est vrai que, dès le Quattrocento, nos voisins brillaient par leur connaissance de la danse comme d'autres arts. De *baletto*, « petit bal », nous fîmes *ballet*, dont le *ballerino* était le maître ; la *ballerina* est devenue *ballerine*. Comme *danser* se dit *bailar* dans la péninsule Ibérique, les Portugais dirent, dès le XVIe siècle, *bailadera* pour une danseuse professionnelle de l'Inde — d'où *bayadère*.

Un danseur de ballet se disait *baladin* (Clément Marot, 1545), du provençal. Le terme est encore employé dans ce sens par Molière (1670), mais une connotation péjorative apparut dès cette époque. Emprunté également à l'ancien provençal, une **ballade** (XIIIe siècle) est d'abord un poème à danser, fait de strophes égales et terminé par un envoi. Au XIXe siècle, sous l'influence allemande (*Ballade*) et anglaise (*ballad*), une *ballade* devenait un poème inspiré d'une légende populaire.

L'origine de **ballader**, écrit aussi **balader**, est moins claire. Classiquement, on faisait dériver ce verbe de l'habitude qu'auraient eue les gueux de parcourir les villes pour mendier en chantant — image aimable que nos actuels quémandeurs transposent souvent à la guitare. Mais Guiraud doute de cette explication peu conforme à la vraisemblance étymologique. La

« synonymie entre *argoter*, *trucher* et *ballader,* “mendier” dans le jargon, suggère l’idée de “secouer” (les portes) comme le font les “mendiants” ou les “marchands ambulants”, leurs confrères en argotisme ». Cela nous renvoie à *balle*.

Balade est un mot argotique déjà chez Vidocq, en 1836, qualifiant l’action de « chercher », puis de « se promener ». D’intransitif, le verbe est devenu transitif. Montherlant décrit des « riches qui baladent chaque jour au bois leur cocker, non qu’il en ait envie, mais parce qu’il coûte deux mille francs ». (*Les Lépreuses*, 1939.)

Donc, l’orthographe avec un seul ou deux *l* dépend de l’origine étymologique acceptée, la première semblant s’imposer. De nos jours, le sens s’est diversifié. En langage populaire, un **baladeur** est « une personne aimant à flâner, à se déplacer sans but précis » ; en argot, c’est « un escroc écoulant de faux bijoux ». De son côté, Nathalie Sarraute parle d’« états baladeurs » (*L’Air du soupçon*, 1956). Mais *baladeur* se disait aussi d’un appareillage, par exemple un *train baladeur* formé d’une série d’engrenages particuliers. Une **baladeuse** est soit « une danseuse aux mœurs légères », voire une fille de petite vertu, soit « un appareil, une lampe munie d’un long fil permettant un déplacement manuel ». Enfin, récente acquisition, *baladeur* convient pour remplacer excellemment « *walkman* », de même sens.

Balai est un de ces mots le plus évidemment liés à l’usage qu’ils suggèrent. Le latin, en effet, avait *scopa* (depuis le grec *scopos*), laissant *scopa* en italien et *écouvillon* en français. Parmi les plantes utilisables pour la fabrication de balais figure le genêt (dit à balai), aux tiges résistantes et souples, resserrées les unes contre les autres. Dans de nombreux parlers septentrionaux et aux environs de Lyon, un genêt est encore appelé *balai*. L’anglais et l’espagnol ont pareillement l’un *broom*, l’autre *escobar*, à la fois pour *genêt* et pour *balai*. En français, ce mot a donc peu à peu supplanté *scopa*. Célèbre pour

avoir servi d'emblème à l'illustre famille des Plantagenêts, cet arbuste aux fleurs couleur d'or posséda longtemps le nom savant *Sarothamnus scoparius*, constitué par association du grec et du latin, *saros* (balai), *thamnos* (arbrisseau), *scoparius* (destiné à la fabrication de balais)... Plusieurs mots en dérivèrent dès le Moyen Âge : *balayer*, *balayette*, *balayeur*, *balayure*, *balayage* (1783)... Quelle est l'origine ? Un hypothétique gaulois *banatlo* ? Plus vraisemblablement, il s'agirait encore de ce vieux *baller* : « faire sauter, secouer », d'où « voltiger, vanner ». Balayons donc devant notre porte, en réservant à plus tard ces autres *bal*, dont le *football*, qui a distrait les Français d'autres considérations pendant plus d'un mois de cet été.

Pierre DELAVEAU
Cercle Ambroise-Paré

TRAVAUX TERMINOLOGIQUES*

La Commission générale de terminologie et de néologie a approuvé :

APPARIEMENT (pour *matching*), degré de compatibilité sectorielle, géographique et de qualification entre les offres et les demandes de travail.

CHEF DE FILAT (pour *leadership*) et CHEF DE FILE (pour *leader*), dans les domaines des finances, de la banque et des marchés de capitaux.

CHEF DE PRODUIT (pour *product manager*), personne responsable de la gestion d'un produit ou d'un groupe de produits.

COMMERCE EN LIGNE (pour *commerce on-line*), technique d'achat et de vente à distance utilisant des procédés électroniques qui permettent la liaison directe instantanée entre l'offre et la demande.

COMMERCE HORS LIGNE (pour *commerce off-line*), technique d'achat et de vente à distance utilisant des procédés électroniques avec une liaison différée entre l'offre et la demande.

DÉVERSEMENT (pour *spillover*), passage des emplois d'un secteur d'activité à un autre secteur d'activité.

---

* Extrait de la *Lettre du français des affaires*, numéro 52, mai 1998.

OÙ SITUER *SITE* ?

C'est l'un des derniers mots en vogue. Pourquoi ?

Est-ce par respect de l'étymologie latine *situs*, qui donne le sens de « situation, place, position », et cela jusqu'au XVI[e] siècle, où le vocable italien *sito* introduit la notion de paysage, à connotation esthétique ou pittoresque ?

Littré définit le *site* comme « une partie du paysage considérée relativement à l'aspect qu'elle présente et à son exposition ». Le sens s'élargit jusqu'à « configuration d'un lieu, d'un terrain », selon *Le Robert*. On peut, dans ce cas, parler du *site de Tarbes*, dans la plaine au pied des Pyrénées, des *sites pyrénéens* et de leur protection. Mais d'où nous vient cette invasion du mot *site* utilisé à tort et à travers ? Est-ce un exemple de plus de l'intrusion du franglais et de ses faux-amis (tels *initier*, *opportunité*, *réguler*, etc.) ?

Sans doute est-ce en partie cela, étant donné l'emploi grandissant de l'anglais et de son côté snob qui plaît à certains esprits. Il semble bien toutefois que la raison profonde de cet excès, de cet abus de langage actuel, soit plutôt la pauvreté de la connaissance du vocabulaire et de ses acceptions, ajoutée à la paresse mentale qui, avec des mots fourre-tout (tels *incontournable*, *gérer*, etc.), évite toute recherche de nuance appropriée. Cet emploi généralisé par la mode n'est commode que par le vague de son sens, qui élude toute précision adéquate.

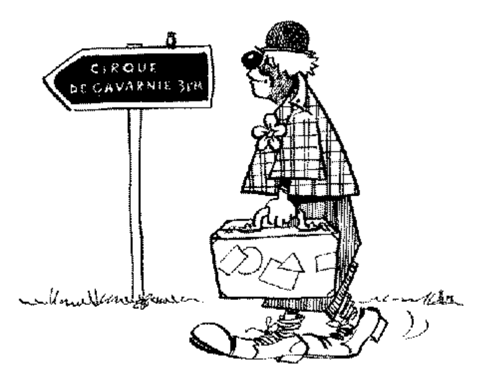
Alors, cette unanimité dans l'usage de *site* le fait licite et chacun se félicite de l'utiliser. Cela fait chic et c'est pratique ! Quand dans son discours, son texte, l'orateur ou le rédacteur se manifeste, il y cite *site* sans penser qu'il est illicite, ou presque, en l'occurrence.

Mais que signifie donc *site* en français de nos jours ? Difficile à dire. On nous parle du « site de l'ancienne remonte de Tarbes », du « comité de site pour GIAT Industries » ; au sujet des thermes de Barbotan, il est question du « maître d'ouvrage du site » ; en Irak, il s'agit des « sites présidentiels à inspecter ».

Il y a aussi bien le « site atomique » que le « site d'un abattoir » et, même, le « site »... sur l'Internet ! En ce moment, « des chômeurs occupent des sites... » On pourrait en citer d'autres.

Alors, sans aller jusqu'à dire « sus à site », il est bon que l'on suscite une réaction et que l'on ressuscite ses victimes sémantiques. Trouvons le leucocyte qui phagocyte ce virus, cet usurpateur, ce site illicite, pour trouver le titulaire idoine que l'endroit, le lieu concernés nécessitent.

Soyons plus explicites et réservons de préférence le mot *site* au cirque de Gavarnie ou aux gorges du Tarn, par exemple.



Dans les autres cas, il y a : *emplacements*, *locaux*, *bâtiments* (publics ou non), *installations*, *chantiers*, *terrains*, ou simplement, *lieu*, *situation*... Le choix est grand.

Or, le discours est envahi par l'unique *site* ; l'intelligentsia aussi bien que la plèbe y cite *site* et il souffre de ce plébiscite. Il sollicite notre réflexion et nous incite à avoir une réaction autre qu'implicite. Laissons leur idiome et leur vocabulaire aux étrangers, qu'ils soient Anglais ou Scythes.

Notre belle langue est une réussite par sa richesse, sa précision, sa clarté, son élégance. Ne l'appauvrissons pas, ne l'obscurcissons pas et n'en faisons pas un « antre à cite » fumeux qui nous excite. Elle mérite l'admiration et le respect ; respectons-la.

Roger Georges COURTÈS
Section des Hautes-Pyrénées

PLAIDOYER POUR UN AUTODIDACTE

Je n’ai jamais été capable, au cours de ma vie, de décrocher le moindre diplôme décerné par l’Éducation nationale ; c’est pourquoi mon cursus professionnel fut particulièrement accidenté et plein d’imprévus. J’ai cependant retiré des sept décennies de mon existence une sorte d’enseignement, qui m’autorise aujourd’hui à ne point trop regretter de n’avoir pas eu à passer par les habituelles filières scolaires et universitaires. Certes, je ne me fais aucune illusion sur la solidité toute relative de mes connaissances : elles sont sans doute disparates et souvent même embryonnaires, mais elles traduisent assez bien l’intérêt que j’ai pu porter durant mon existence aux questions qui se posaient à moi, qu’elles soient d’ordre technique, historique, scientifique, littéraire ou social.

Très tôt, on m’a rangé parmi les autodidactes, et j’aime à me rappeler qu’au début, n’ayant strictement aucune notion d’étymologie, je pensais que le mot servait à désigner un individu capable de se débrouiller par lui-même avec ses dix doigts ! Il n’en demeure pas moins vrai que la définition que je relève aujourd’hui dans différents dictionnaires me semble presque tout aussi fausse, et mériterait bien, selon moi, d’être rectifiée d'urgence.

En effet, dans leur ensemble, les ouvrages que j’ai pu consulter définissent l’*autodidacte* comme quelqu’un qui s’est instruit seul, sans maître. Bien entendu, à l’appui de cette affirmation, on fait appel à l’étymologie *auto* et *didaskein* (instruire), et on ferme le dossier, considérant sans doute que l’affaire est classée une fois pour toutes. Permettez-moi cependant de faire appel de ce jugement.

Tout d’abord, à mon avis, l’étymologie ne prouve strictement rien, et il y a belle lurette qu’en français on a appris à la violenter : lorsqu’on parle aujourd’hui d’*horoscope*, ce n’est plus l’heure qu’on regarde*, et lorsqu’on *saupoudre*, ce n’est plus seulement du sel qu’on répand.

Mais le plus grave n'est pas là. Comment peut-on imaginer un seul instant qu'il soit possible à qui que ce soit de s'instruire *seul et sans maître* ? C'est exactement le contraire de ce qui se passe dans la réalité. Il est en effet inconcevable à l'autodidacte que je pense être d'oublier les mille et une rencontres qui lui ont permis, toute sa vie, d'accéder à une fort modeste connaissance de quelques petites choses. Tout ce que j'ai pu acquérir, j'ai parfaitement conscience que je le dois aux autres, et principalement à certaines personnes que j'ai eu la chance de pouvoir approcher au moment où j'avais, consciemment ou non, besoin de leur savoir. Quels que soient leurs diplômes (quand ils en possédaient !), ils ont été pour moi de véritables maîtres, sans lesquels je n'aurais très certainement jamais pu rien apprendre ni de très solide ni de très sérieux.

C'est en effet grâce à eux, et à leurs conseils survenant au moment idoine, que j'ai pu accéder à une certaine instruction qui se situe quelque peu en marge des filières scolaires traditionnelles, mais qui résiste tout de même assez bien au lavage et à l'usage. Et si, aujourd'hui encore, j'ai toujours la passion de lire et peut-être encore plus celle d'écrire, je n'oublierai jamais que je les dois avant tout aux autres et à ce qu'ils ont su et pu m'apporter, souvent même sans s'en douter le moins du monde.

Il faudrait donc reprendre cette définition, qui induit le lecteur en erreur. Pourquoi ne pas lui dire la vérité : *Autodidacte* (adj. et nom), « qui a acquis une grande partie de ses connaissances en dehors de l'école » ?

L'Académie française approuvera-t-elle cette définition ?

Gérard CONTE

---

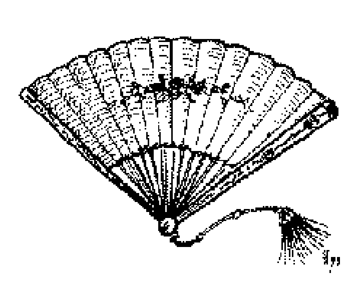
* NDLR : L'étymologie grecque nous donne *skopein* « observer », *hôra* « période de temps de durée variable (millénaire, siècle, année, etc.) » ou « moment dans le temps ». D'où *hôroscopos* « observation de l'heure de naissance ».

PATAQUÈS

Mais qu'est-ce que c'est que ce pataquès ! Faute de liaison entre deux mots, *pataquès* a pris le sens, plus général, d'« embrouille », de « bourde », de « confusion ».

Son histoire est jolie comme tout, drôle et originale. Nous sommes à l'Opéra, au XVIII[e] siècle. Dans une loge aux murs tendus de velours rouge, deux élégantes et un monsieur en frac.

Le regard du mélomane tombe sur un éventail qui a chu à ses pieds. Notre homme se tourne vers sa voisine de droite et lui demande, à voix basse : « Est-il à vous ? » Réponse de la dame : « Non, cet éventail n'est pas-t-à moi. » Il se penche alors vers sa voisine de gauche : « Serait-ce à vous ? », interroge-t-il. Réponse de l'autre dame : « Non, cet éventail n'est point-z-à moi. »



Troublé, notre mélomane a les oreilles écorchées, non par les mélodies venues de la scène mais par les propos de ses voisines. Il se dit *in petto* : « Bien... S'il n'est pas-t-à elle, s'il n'est point-z-à elle non plus, je ne sais pas-t-à qui est-ce ! »

Et voilà comment serait né le *pataquès*. Ce genre de liaison mal-t-à propos s'appelle aussi *cuir* quand un *t* s'introduit subrepticement (comme dans « en voilà-t-assez ») ou *velours* quand il y a un *z* de trop (comme dans « mille-z-habitants »). Mais *entre quatre-z-yeux* est correct. Tordue, parfois, la langue française. Belle, mais tordue.

Patrice LOUIS
Cercle des journalistes

IDIOTISMES

Quand un interlocuteur évoque devant moi certaines formes du langage qui semblent bizarres ou pittoresques, il m'arrive de lancer : « C'est un idiotisme. » J'obtiens alors l'une des trois réactions suivantes :

– Il y a ceux qui s'indignent et me disent que j'exagère.

– Il y a ceux qui sont visiblement très gênés et affichent un petit sourire crispé. Ils désapprouvent mais n'osent pas le dire.

– Il y a ceux qui acquiescent avec timidité, par un murmure embarrassé, parce qu'ils se doutent qu'il y a là-dessous quelque astuce dont ils n'ont pas décelé la nature.

Ce n'est certes pas sans un brin de malice que je lâche le mot dans une conversation, parce que je sais bien que l'on confond couramment *idiotisme* avec *idiotie*. Il est vrai que l'erreur est facile tant la ressemblance est grande. Nous verrons plus loin qu'ils ont d'ailleurs un ancêtre commun.

L'idiotisme, ou tournure idiomatique, est une construction propre à une langue, et intraduisible dans une autre où l'on ne pourra lui trouver qu'un équivalent, lui aussi idiomatique, exprimant une idée analogue. Imaginons la surprise d'un étranger qui débute en français, si vous annoncez que vous allez lui « donner un coup de téléphone »[1]. Il pourrait croire que vous avez des intentions belliqueuses. Je me rappelle encore ma stupéfaction et ma perplexité lorsque, âgé d'une huitaine d'années, j'entendis un jour ma mère affirmer, au cours d'une conversation en famille, qu'elle « allait mettre les pieds dans le plat », formule que je prenais, moi, au sens littéral, faute de référence !

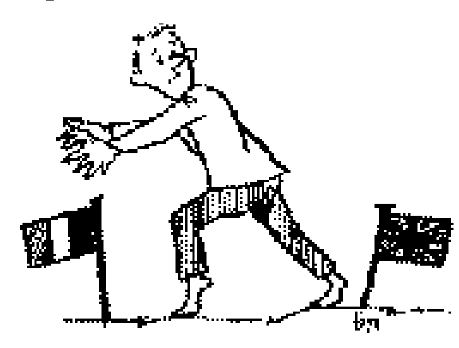
Certains humoristes exploitent l'aspect insolite de ces expressions, tel Pierre Dac, que je cite de mémoire, et qui disait

---

(1) Tour sans doute peu académique, mais d'usage courant, que je cite comme exemple typique. *Je vous passerai un coup de fil* est d'ailleurs encore plus idiomatique.

à peu près ceci : « Mettre de l'argent de côté pour en avoir devant soi est la préoccupation de ceux qui veulent ménager leurs arrières ».

En apprenant le français, nous avons emmagasiné inconsciemment des structures de langage indépendantes de la construction grammaticale, comme *prendre un raccourci, faire la tête*, *compter sur quelqu'un* (*quelque chose*), *il y a lieu de*..., le fameux *allez*, incompréhensible à qui n'est pas francophone de naissance, qui peut même donner « allez vas-y », et des centaines de formules toutes faites, figées, dont la signification apparente n'a rien à voir avec celle, convenue, que nous leur attribuons : *Je ne suis pas dans mon assiette — Il tombe des hallebardes — Elle a pris ses jambes à son cou — Il monte sur ses grands chevaux — Nous allons les envoyer promener*... (le *Dictionnaire Robert des expressions et locutions* en analyse plus de dix mille).



Alors que nous disons *filer à l'anglaise*, les Espagnols préfèrent *despedirse a la francesa*, les Britanniques *to take French leave*, les Allemands *sich auf französisch empfehlen,* toutes choses qui se comprennent de même : « se retirer à la française ». (Décidément, tout le monde est d'accord sur notre dos.) Et si un Allemand déclare devant vous : *Ich habe die Nase voll* (mot à mot « j'ai le nez plein »), n'allez pas en conclure hâtivement qu'il est enrhumé, mais comprenez plutôt qu'il « en a ras le bol ».

On peut employer une terminologie définissant la langue concernée : *anglicisme*, *hispanisme*, *germanisme*, *hellénisme*, etc., et, en ce qui concerne le français, en vertu du pays d'origine de l'expression : *québécisme*, *belgicisme*, *helvétisme*, *gallicisme* (ce dernier pour la France, évidemment).

Remontons aux origines. Nous y trouvons l'adjectif grec *idios*, « particulier », « propre à un individu ». Au XII[e] siècle apparaît *idiotês* (qui devient en français *idiot*), « simple particulier », « homme de basse condition » et, par conséquent, « ignorant, fruste, vulgaire ». Par associations d'idées successives, ces notions péjoratives vont s'amplifier : *idiotie* signifie d'abord manque de savoir, mais aussi d'éducation(2), puis stupidité, et enfin déficience mentale (du point de vue médical). Quant à *idiotismos*, « langage vulgaire », « langue des simples particuliers », il contient déjà le concept restrictif de « forme d'expression appartenant à un milieu bien défini », qui introduit notre *idiotisme* d'aujourd'hui, « tournure spéciale existant seulement dans une langue déterminée ». Le principe de singularité, au sens didactique du terme, se retrouve dans tous les mots commençant par *idio* : *idiopathie*, « maladie qui existe par elle-même et ne peut se rapporter à aucune autre ni en dépendre » ; *idiosyncrasie*, « disposition particulière selon laquelle chaque individu a une réaction qui lui est propre aux influences extérieures » ; *idiome*, « langue d'un peuple, d'une province, d'une communauté ethnique considérés selon leurs caractères spécifiques ». Dans cette idée, le breton, le basque, l'alsacien, le provençal, etc., sont des idiomes, quoiqu'on les désigne plus généralement comme langues *vernaculaires* (c'est-à-dire qui sont parlées exclusivement dans un pays donné sans y avoir un caractère national).

Jacques PÉPIN

(2) Les snobs anglomaniaques ont fait d'*éducation* un synonyme d'*instruction*, ce qui nous a valu de voir le ministère de l'Instruction publique se transformer improprement en ministère de l'Éducation nationale ! Ne savent-ils pas qu'*éducation* veut dire « savoir-vivre, bonnes manières », et non *enseignement* (qui est le sens du mot anglais *education*) ? Quand je cite cette noble institution, je l'appelle effectivement *ministère de l'Enseignement*.

LE FRANÇAIS TEL QU'ON L'ÉCRIT

Il arrive parfois que la moindre observation, faite presque sans y penser, inconsciemment, vous entraîne dans des abîmes de réflexion, et provoque des associations d'idées dans les domaines les plus inattendus.

Un exemple : vous prenez, comme des milliers de vos congénères automobilistes, chaque jour ou souvent, l'un de ces pièges à bouchons que l'on appelle la N 118. (Pour les non-initiés, c'est la voie rapide qui dévale des hauteurs du bois de Meudon vers la Seine.)

Vous avez donc vu, sans les regarder, des dizaines de fois, les panneaux indicateurs par lesquels l'administration des routes prodigue à ses usagers des conseils de prudence ; et vous avez, peut-être, remarqué l'hésitation avec laquelle l'un de ces conseils, au demeurant très judicieux, vous est donné.

Une première fois il est écrit :

« **Utilisez votre frein moteur** »

Un peu plus loin, cela devient :

« **Utiliser votre frein moteur** »

Pourquoi ces deux graphies distinctes ? Quelle est la bonne ? Question intéressante, relevant plus de la nuance de pensée que de la grammaire, puisque aussi bien l'une et l'autre sont orthographiquement correctes. Leur seule différence tient au mode du verbe, impératif ou infinitif.

Lorsque c'est l'impératif qui est employé (*Utilisez*), cette information est ressentie comme un conseil personnel, proche de l'utilisateur et soucieux de sa sécurité et de son bien-être individuels.

L'emploi de l'infinitif (*Utiliser*) en fait une simple indication technique, un mode d'emploi général applicable par un ensemble de clients indifférenciés, sans attacher un intérêt spécial à chacun d'eux en particulier. C'est une formulation neutre, froide et distante, sans une once d'empathie.

L'analyse qui précède a donné au lecteur le sentiment que la première formule nous semble préférable : c'est vrai... d'autant que la suite de la phrase pose aussi un problème : si l'on écrit « <u>votre</u> frein moteur », on insiste avec raison sur le fait qu'il s'agit bien du moteur lié au châssis qui vous transporte en ce moment même.

La deuxième formule « Utiliser votre frein moteur » paraît hésiter entre deux attitudes : s'adresser à la généralité des usagers de la route (*Utiliser*), ou parler seulement à l'un d'entre eux (*votre*) si l'on admet, ce qui semble certain, que ce *votre* est un pluriel de politesse.

En fait, de façon strictement orthodoxe, il faudrait écrire *Utiliser <u>son</u> frein moteur*, ou bien *Utiliser <u>le</u> frein moteur*, ce qui serait le summum de l'universalité et le minimum de l'affabilité.

Mais ces considérations grammaticales ont peut-être éloigné notre attention de la route, et les clignotants de l'excès de vitesse sont en train de nous faire signe : il est donc temps de conclure et de s'émerveiller que l'exégèse d'un texte de quatre mots puisse en libérer tant d'autres !

Joseph SANS
Cercle Blaise-Pascal



HALTE AUX FAUX SAVANTS !

Dans une classe de cours moyen deuxième année, la jeune Léa remet à son instituteur – pardon, à son professeur d'école ! – une brève rédaction où elle parle avec nostalgie des vacances qu'elle a passées dans les Bouches-du-Rhône, et plus précisément *à* Arles. Très sûr de son fait, le savant enseignant corrige à l'encre rouge cette faute de langage purement imaginaire, et lui rend sa copie en affirmant d'un ton catégorique et sans réplique que la forme correcte est « en Arles ». Assez surprise de cette révélation, la fillette en fait part à son père, qui lui confirme que, en bon français, il faut dire tout simplement *à Arles* tout comme *à Albi*, *à Arras*, *à Amiens*, et j'en passe. À la fillette, qui lui communique la réponse de son géniteur, le maître omniscient fait alors savoir d'un ton méprisant devant toute la classe que celui-ci n'est qu'un ignorant (*sic*).

Informé par sa fille de cette réponse aussi injurieuse qu'imméritée, l'auteur de ses jours aurait fort bien pu faire irruption dans la classe pour demander publiquement raison à ce malappris, comme l'eussent fait certains parents à la main leste qui, de nos jours, sont légion. Mais ce père tranquille préféra me demander de rédiger une petite mise au point bien documentée que sa fille remettrait à ce faux savant. Pour ce faire, j'eus recours à un procédé tout simple et, je l'espère, convaincant, auquel, à ma connaissance, nul linguiste n'a jamais songé. Je me contentai des extraits de dictionnaires dignes de foi où l'on peut lire que le bon saint Ennodius naquit *à* Arles en 473 ou 474, et que le peintre Vincent van Gogh s'installa *à* Arles en février 1888. J'aurais pu ajouter que, il y a trois lustres, le maire d'Arles lui-même déclara à la télévision que si, en provençal, on réside *en Arle* (sans *s*), il faut dire en bon français *à Arles*.



Il va de soi que, sachant fort bien que de faux savants, à la recherche d'une expression qui se veut élégante, croient intelligent de dire « en Avignon », j'ajoutai que lesdits dictionnaires précisent bel et bien que le maréchal Brune fut assassiné en 1815 *à* Avignon et que le poète provençal Théodore Aubanel naquit *à* Avignon en 1829. Bref, si « en Arles » et « en Avignon » avaient quelque justification, les dictionnaires qui se veulent à la page et conformes à certain usage, fût-il bien souvent très minoritaire, s'en fussent goulûment emparés, comme je l'ai souvent constaté dans *Le Figaro* sous la rubrique « Le bon français ». Enfin, pour éclairer la lanterne de l'enseignant si sûr de lui, je précisai que si, en langue provençale, on peut demeurer *en Avignoun*, *en Arle* et *en Antibo*, il convient de dire en français : *à Avignon*, *à Arles* et *à Antibes*, tout comme *à Agen*, *à Argentan* et *à Alençon*, sans être incommodé par un intolérable hiatus...

Comment réagit le savant maître après avoir lu ma brève mise au point aussi claire que précise ? Pris de court, il se contenta de la glisser furtivement dans sa poche sans daigner dire à sa jeune élève si ce petit mot l'avait convaincu que son père n'était pas un ignorant ! De la sorte, nul ne saura s'il persistera à considérer comme fautive une tournure incontestablement correcte. Certes, des « spécialistes » bien intentionnés ont essayé de justifier savamment cet aberrant et archaïque « en Avignon » par référence à l'époque lointaine où les papes y résidaient, oubliant par pure étourderie qu'il s'agit aujourd'hui d'une ville de France comme tant d'autres et que, de toute façon, leur puissant « argument » historique ne saurait s'appliquer à Arles, qui ne fut jamais cité papale ! Et, en tout état de cause, les beaux esprits qui, notamment à la radio et à la télévision, emploient indûment devant ces deux noms de villes la préposition provençale *en* à la place du français *à* ne s'encombrent pas de préoccupations d'une telle subtilité. Plût à Dieu que leur érudition historico-linguistique atteignît des profondeurs si abyssales !

Sans être un psychologue hors pair, tout linguiste devrait comprendre sans risquer la méningite que, pour nos compatriotes chargés de s'exprimer dans les médias audiovisuels, le désir de paraître en employant un langage recherché sortant de la grisaille ordinaire et dont « en Avignon » et « en Arles » représentent des perles du plus pur orient (!) constitue bien souvent un puissant stimulant. C'est ainsi que, jugeant trop vulgaire de parler, par exemple, d'un chasseur ayant tué un gros sanglier, ils préféreront qualifier l'infortuné animal d'« important » ou, mieux encore, de « conséquent » car, dans leur esprit, un « sanglier conséquent » est infiniment plus impressionnant ! En un mot comme en mille, pour les naïfs et les snobs, qui se comptent par millions, ce langage endimanché représente la suprême élégance marquée au coin de la plus fine érudition. Et, à moins d'être végétarien, que ne ferait-on pas pour pouvoir déguster « en Arles » ou « en Avignon » la chair savoureuse d'un sanglier « conséquent » ?

Jacques CAPELOVICI

ORTHOÉPIE : LA FRANCE PERD SES Ô

La perte est irrémédiable : le son [o], comme dans *do*, et son voisin [ɔ], comme dans *or*, se sont liquéfiés en [ə] comme dans *je*. Suivez-moi sans p ser de questions idiətes. C'est moi le piləte. Quittant Paris-ərly, nətre vəl nous mènera ədessus de Saint-əmer, puis nous survəlerons les Vəsges, la vallée du Rhəne et la Prəvence. Nous reviendrons par Bərdeaux et remonterons vers les Cətes d'Armər pour finir à Dəville, perle de la cəte nərmande. Que de bətés, n'est-ce pas ?

Comme (pardon, cəmme) vous le voyez, la France perd ses ô. Mais de quoi diable va-t-elle accoucher ?

Christian HERSAN

L'OSCAR DU CHARABIA

J'ai lu l'autre jour, sur la messagerie électronique du réseau Internet, le texte suivant :

> Pour destuffer, Stuffit Expander et Dropstuff, des freeware de chez Aladdin et plus si entente (on les payer et avoir une version améliorée). Ca déstuffe des tonnes de choses, y compris ton zip d'hier que Macgzip n'a pu ouvrir (enfin Macgzip m'a fait une erreur...).
>
> Pour le mail, Eudora of course, Version freeware 1.5.3 parfaite, pas besoin de plus, mais ceux qui veulent, il y a Eudora Pro 2.1.2 (plutôt pour les Buschini qui font des scripts et des choses comme ça). Il y a maintenant la version demo (valable 30 jours) de Claris Emailer, un peu plus lente qu'Eudora, mais plus jolie à regarder, bien qu'un peu windowsee au gre des puristes macintoshiens. Indispensable si on a plusieurs comptes (puisqu'on peut tous les interroger avec une seule

Armé d'un dictionnaire anglais-français, j'ai essayé de traduire, mais je ne garantis rien !

Pour décompresser [des fichiers, il faut prendre] Stuffit Expander et DropStuff, des logiciels gratuits de [la société] Aladdin, et d'autres (si tu es prêt à payer pour avoir une version améliorée). Ces logiciels décompressent des tonnes de choses, y compris ton [fichier] zip *[non, ce n'est pas la braguette, mais, semble-t-il, un fichier compressé pour gagner de la place]* que MacGzip *[logiciel de décompression]* n'a pu décompresser hier. Enfin, pour moi, MacGzip a commis une erreur...

Pour la messagerie électronique *[mél.]*, il faut évidemment utiliser le logiciel Eudora. La version gratuite 1.5.3 est parfaite et suffit largement, mais, pour les perfectionnistes, il existe Eudora Pro 2.1.2 (plutôt pour les Buschini *[là, je cale !]* qui présentent des textes et autres écrits). Il existe maintenant une version de démonstration, valable 30 jours, de la Messagerie Claris, un peu plus lente qu'Eudora, mais plus agréable à regarder, bien qu'un peu trop inspirée de Windows *[logiciel conçu par la société Microsoft, de l'Américain Bill Gates]*, aux yeux des puristes passionnés de Macintosh *[micro-ordinateur fabriqué par la société Apple, concurrente de Microsoft]*. Elle est indispensable si l'on dispose de plusieurs comptes (car une seule connexion permet de les interroger tous).

Il faut bien le reconnaître : le cyberfrançais l'emporte quant à la brièveté. Mais pour ce qui est de l'élégance et de la compréhension..., le lecteur appréciera.

Jean-Paul BUFFELAN-LANORE

DE L'ASSENTIMENT

C'est un joli mot que le mot **oui** : il demande d'avancer les lèvres comme pour un baiser, mais un baiser discret, vite repris pour finir sur un petit cri d'oiseau. II rime délicieusement avec *inouï*, *épanoui*, *réjoui*, *ébloui,* etc.

Il faut croire toutefois qu'il offre, pour une bouche française, des difficultés grandissantes, car on ne l'entend plus guère, il me semble.

Les uns s'en tirent en laissant dégouliner de leurs lèvres un ignoble « ouais », qui ne demande aucun effort, lui : seulement laisser tomber la mâchoire. À un niveau plus élevé, d'autres font entendre un léger *ah ! ah !* sur une note ascendante, à la mode anglaise.

Le plus simple est évidemment d'incliner la tête. J'aime beaucoup, quant à moi, ces invités des colloques télévisés momentanément privés de la parole, tout trépidants du désir de la reprendre, que l'on voit hocher doucement la tête en signe d'approbation et d'encouragement pour celui qui a la parole (tels, dans un concerto, les pizzicati des cordes soutiennent discrètement et font valoir le chant d'une flûte ou d'un hautbois).

À l'opposé de ces relâchements ou de ces pauvretés, on observe de nos jours une volonté d'affirmer avec énergie son accord à coup d'adverbes fortement charpentés (ou locutions adverbiales). Longtemps indiscuté fut le règne d'*absolument* (quoi de mieux que l'absolu qui n'appartient, comme l'infini, qu'à Dieu seul ?), finalement détrôné, il y a quelques années, par *tout à fait* (prononcer *toutafé* pour être dans le vent). Lequel ne tarda pas à se voir envahi par une horde d'usurpateurs extrémistes, tels

que *complètement* ou *totalement* (à quand le *définitivement* des Anglais ?). Certes, on ne saurait pousser plus loin la bonne volonté d'entente, l'élan de chaleur cordiale, l'oubli de soi, à moins qu'il n'entre en tout cela une certaine dose de conformisme, ou le désir d'éluder une discussion fatigante et peu sûre ?

Mais le superlatif finit par se dévaluer. Je note depuis quelque temps l'arrivée sur le marché d'un *Voilà* ! qui sonne clair et simple, à la différence de ces pesants adverbes en *-ment*. À défaut de *oui*...

NOTE SUBSIDIAIRE : Curieusement, certaines personnes, prises au dépourvu, commencent leur réponse par « oui-non » (oui, je vous entends et désire vous être agréable, non, je ne suis pas d'accord). L'Évangile recommande beaucoup le « oui-oui » (le cœur et les lèvres). Aux amateurs de nuances inédites, je propose le « ouon » (oui, mais on ne sait jamais, le cœur change si vite !) et le « noui » (non, a priori, mais chez moi le second mouvement vaut généralement mieux que le premier, alors espérez toujours...).

Noter la disparition de *certes*, cher à Gide, de *parfaitement* – et d'*assurément,* dont on peut se régaler chez Molière.

Michel GUIMBAL

**CHAQUE AUTEUR OU ADHÉRENT
CITÉ DANS LA REVUE
REÇOIT DEUX EXEMPLAIRES SUPPLÉMENTAIRES DE *DLF*,
À TITRE DE PROMOTION.**

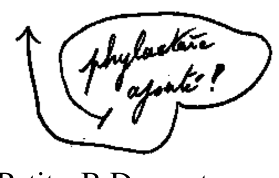
LE RESPECT DES LECTEURS

Depuis plusieurs mois, *France-Soir* publie une bande dessinée intitulée *Calvin et Hobbes*, et il convient de « saluer » la constance dans... l'illettrisme des auteurs (traducteurs) des légendes.

En effet, il ne se passe quasiment pas de jour où l'on ne puisse relever de grossières fautes d'orthographe dans les bulles — ou phylactères, si l'on veut faire chic ! — de cette petite B.D.









Petite B.D., certes, mais qui mérite néanmoins d'être respectée — eu égard au travail de son auteur — tout comme les lecteurs. Ceux-ci, de la plus petite brève à l'éditorial, d'un texte publicitaire aux petites annonces, sont en droit d'attendre de leurs journaux sinon une perfection impossible à obtenir dans des conditions de... presse et d'urgence, du moins des textes fiables et bien rédigés ne comportant qu'un minimum de

coquilles. Les énormités orthographiques ne sont pas tolérables dans les légendes d'une B.D. qui, bien évidemment, ne fait pas partie des « textes chauds » fournis dans l'heure précédant le bouclage d'un journal.

Jean-Pierre COLIGNON
Cercle des journalistes

DANS TOUT, IL Y A MATIÈRE À RIRE

« *Les Français peuvent être considérés comme les gens les plus hospitaliers du monde, pourvu que l'on ne veuille pas entrer chez eux.* » (Pierre Daninos.)

« *Insolence : c'est le mot dont on qualifie l'esprit des inférieurs quand on reste à court de réponse.* »
(Gilbert Cesbron.)

« *Le secret de plaire, c'est de se laisser apprendre des choses qu'on sait, par quelqu'un qui les ignore.* »
(Talleyrand).)

Françoise FERMENTEL

Cause toujours !

Entre ce que je pense, ce que je veux dire, ce que je crois dire, ce que je dis, ce que vous voulez entendre, ce que vous entendez, ce que vous croyez comprendre, ce que vous voulez comprendre et ce que vous comprenez, il y a au moins neuf possibilités de ne pas s'entendre !*

* Cet aphorisme a été publié dans *Entre nous*, bulletin de l'Association des anciens élèves de l'école commerciale et industrielle de Tourcoing (n° 3, 1998).

LES NOUVEAUX CLASSIQUES ÉLECTRONIQUES LITTÉRAIRES

Avec l'essor des nouvelles techniques de l'information, de la documentation et de la communication, de nouvelles collections de « classiques littéraires » électroniques ont commencé à apparaître un peu partout dans le monde, depuis le début des années 1990, sous différentes formes. En France, le processus s'est amorcé en 1992 avec la publication sur cédérom de deux premières anthologies sur l'histoire de la littérature française : *CD-Littérature* aux éditions Nathan et *Textes et contextes* chez Magnard, et, pour la maison d'édition Hachette, d'un autre cédérom conçu sur un principe différent, *Discotext I*, sur lequel avaient été reproduites en texte intégral trois cents œuvres littéraires françaises publiées entre 1823 et 1925.

En 1993-1994, la maison d'édition Larousse a créé une éphémère collection d'« hypertextes », les « Classiques électroniques », qui n'a compté qu'une demi-douzaine de titres, mais qui avait essayé d'associer une édition électronique (au standard Macintosh) du texte intégral d'une œuvre, *Phèdre* par exemple, la pièce de Racine, à la collection bien connue des petits « Classiques Larousse ». La tentative n'a pas eu de suite.

Le relais a été pris à partir de 1994-1995 (mais sur des ordinateurs au standard IBM PC) par une nouvelle maison d'édition électronique, la société Ilias, qui lançait une collection non plus d'hypertextes mais d'« hyperlivres », appelée « Les Classiques de la littérature ». Cette collection comptait huit titres au départ, en 1994, puis s'est enrichie ensuite au rythme de quatre titres par mois (diffusés sur disquettes micro-informatiques), pour atteindre près d'une

centaine de titres disponibles en 1998, dont le théâtre complet de Molière, des pièces de Racine et de Corneille ou de Marivaux, les poésies de Baudelaire ou de Rimbaud, des romans de Flaubert, Balzac, Maupassant ou Proust, des contes de Daudet ou de Perrault, ou des essais, des *Pensées* de Pascal au *Discours de la méthode* de Descartes. Deux cédéroms multimédias avaient été produits, l'un sur *Les Fables* complètes de La Fontaine en 1995 et l'autre sur Molière en 1997.

À partir de 1996, c'est enfin une direction de recherche tout à fait différente qui a été explorée par la société Acamédia, une autre maison d'édition électronique, avec le lancement d'une nouvelle collection « Image et littérature » et la parution en 1996 d'un premier cédérom littéraire : *Alexandre Dumas : un aventurier de génie*, et, en 1997, d'un second titre : *François-René de Chateaubriand : les itinéraires du romantisme*. Le prochain titre, en 1998, sera *Honoré de Balzac : explorer « La Comédie humaine »*. Ces cédéroms sont « multimédias ». Ils associent des collections de reproduction de documents photographiques et iconographiques, des montages audiovisuels et des articles critiques à des hyperlivres sur la quasi-totalité des œuvres respectives de Dumas, de Chateaubriand et de Balzac. L'image y devient le complément de la littérature. L'informatique en permet non seulement l'animation mais aussi l'interaction. Entre les produits de la maison Ilias et de la maison Acamédia, ce sont des conceptions inédites de la notion de « classiques littéraires » qui sont peut-être en train de naître.

Alain VUILLEMIN
Cercle Paul-Valéry

CENTENAIRE

En mémoire de Mallarmé
Qui tant d'adresses sut rimer,
Et consacra toute sa vie
Au culte de la poésie.
Cinquante-six ans il vécut ;
Voilà cent ans qu'il disparut.

Au nombre des *Vers de circonstance* prennent place, sous le titre « Les loisirs de la Poste », cent trente et un quatrains, qui sont autant d'adresses à la composition desquelles Mallarmé s'appliqua pour s'en faire un divertissement. Le poète songea à les réunir en une plaquette comportant une préface où l'on pouvait lire :

« *Cette petite publication, tout à l'honneur de la Poste. Aucune des adresses en vers collationnées ici n'a manqué à son destinataire. Puis elle aidera à l'initiative de personnes qui, pour leur compte, voudraient s'adonner au même jeu.* »

Voilà quelques lustres, séduit par ce jeu, je m'étais envoyé, postée à Menton, une lettre à l'adresse ainsi rédigée :

C'est le nom de l'auteur du Feu
— Tu le connais, homme de lettres —
Qu'a pris l'avenue où remettre
Ce pli pour le quarante-deux.
Quant à la ville, elle a vu naître
— Sans Perrault nous l'ignorerions —
La pantoufle de Cendrillon.
— 77 —

Deux jours plus tard, je découvrais la lettre dans ma boîte à Vaires-sur-Marne. Bravo, La Poste !

Depuis peu, j'ai repris le jeu des adresses rimées, une façon de rompre avec la rédaction classique, monotone et sans attrait des enveloppes postales.

En voici deux exemples dont l'ambition serait d'intéresser nos lecteurs au divertissement considéré, tout en libérant le monde des facteurs de l'ennui que porte en soi l'uniformité :

Homme de lettres de Paris, sicut decet*,
Boulevard Saint-Michel, arrête où Guillemette
Mouren t'attend, au numéro quatre-vingt-sept !
Si ma lettre arrive en retard, elle rouspète :
Sois preste !
75005

Tu sauras, cher facteur, sans te mettre martel
En tête, atteindre Roquépine, y faire halte,
Au huit laisser ce mot, dont l'adresse t'exalte,
À qui répond au nom : Françoise Fermentel.
75008

Jean TRIBOUILLARD

* Comme il sied.

LES GAIETÉS DE LA PONCTUATION (suite)

L'intérêt du petit texte que nous avons publié dans le numéro précédent de *DLF* résidait dans le fait que — sans changer le moins du monde ses mots ni leur ordre — l'on pouvait obtenir des versions opposées, uniquement en modifiant la ponctuation.

Il est inutile de reproduire ici toutes les variantes imaginables. Nous nous en tiendrons donc aux deux d'entre elles qui, selon nous, se situent aux extrémités de l'éventail...

a) *Gaston est sincèrement épris d'Aglaé, et veut l'épouser en dépit des menaces du grand-père. Sa mère le soutient vigoureusement.*

Mon Aglaé,

J'ai pris une grande décision**. J**'ai eu**,** hier**,** une violente discussion avec mes parents à propos de notre mariage**.**

Maintenant**,** tout est fini**. E**ntre nous**,** ils se sont montrés odieux**. P**apa a dit **: «** ***G****rand-père te tuera si tu épouses cette fille* ***! M****ais non* ***! S****ans hésitation* ***!,*** a ajouté maman**.** ***J****e saurai te défendre* ***! »***

Tu as compris **:** ils veulent que j'épouse Charlotte**,** la fille de la charcutière**,** qui est laide et grosse**. C**omme toi**,** je la trouve grotesque**,** mais elle est riche**. I**l n'y a plus à hésiter**,** et mon choix est fait**. T**'oublier**,** moi **? J**amais **! J**e serais un sale type en épousant Charlotte**,** en quelque sorte**. C**'est avec toi que je me marierai **!**

Ton Gaston**.**

b) *Gaston se révèle être un garçon intéressé, voire mufle et cynique. Peut-être cède-t-il, aussi, devant les menaces de son père, alors que sa mère ne le défend que mollement.*

Mon Aglaé**,**

J'ai pris une grande décision**. J**'ai eu**,** hier**,** une violente discussion avec mes parents à propos de notre mariage**.**

Maintenant, tout est fini entre nous. Ils se sont montrés odieux. *« Papa,* a dit grand-père, *te tuera si tu épouses cette fille ! — Mais,* non sans hésitation a ajouté maman, *je saurai te défendre ! »*

Tu as compris : ils veulent que j'épouse Charlotte, la fille de la charcutière, qui est laide et grosse comme toi. Je la trouve grotesque... mais elle est riche ! Il n'y a plus à hésiter, et mon choix est fait. T'oublier, moi ? Jamais ! Je serais un sale type. En épousant Charlotte, en quelque sorte c'est avec toi que je me marierai.

Ton Gaston.

N.B. : Gaston exagère en prétendant que ses parents — grand-père paternel ou maternel compris — sont tous odieux : sa mère semble le défendre constamment, même si c'est avec plus ou moins de fermeté... Il est amusant de voir le grand-père appeler « papa » son fils ou son gendre, mais cette façon de parler est assez courante ; et puis, c'est peut-être Gaston qui a hésité à écrire : « Ton *père*, a dit grand-*père*, te... » ?

Jean-Pierre COLIGNON

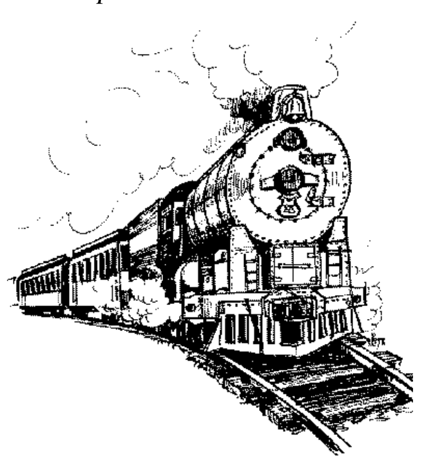
DU SEL DANS LE CAFÉ (suite)

Dans le numéro 188 de *DLF*, après avoir dénoncé un sachet marqué sur chaque face *Salt - Pepper*, cueilli dans une voiture-bar d'un TGV, j'ai publié la première réponse reçue d'un des deux responsables, la C[ie] internationale des Wagons-lits, qui me promettait d'« être plus vigilant[e] ».

Le mois suivant, je reçus une lettre charmante du directeur général délégué Clientèle de la SNCF :

« *Cher Maître, M. le Président de la SNCF m'a transmis votre courrier concernant la vente par la CIWL de sachets de sel et de poivre uniquement identifiés en anglais. Ceci n'avait pas échappé à ma Direction, qui avait demandé le 15 avril 1998 au responsable commercial de la CIWL de bien vouloir prendre des mesures pour rectifier les anomalies que vous signalez, à savoir libeller les inscriptions en français sur les sachets de poivre et sel en plus de la langue anglaise qui était seule présente actuellement.*

Par courrier du 24 avril 1998, la CIWL m'a précisé que, début juillet, tous les sachets porteront les mentions en français et en anglais. Tout en convenant du caractère regrettable de cette situation, j'espère que les mesures prises par notre concessionnaire seront de nature à apaiser vos craintes. Je vous prie de croire... »



Cette lettre, aimable et précise, appelle les observations suivantes :

1. Compliments à la vigilance de la SNCF, qui avait, quatre jours avant moi, remarqué *Salt - Pepper*, et fait aussitôt le nécessaire (je ne sais pas depuis quand le sachet litigieux était en service).

2. Compliments à la CIWL, qui s'empresse de réparer sa négligence.

3. On sursaute cependant en lisant que l'« anomalie » sera « rectifiée » en libellant « en français [...] en plus de la langue anglaise ». En plus ! ... Rappelons la loi de François Ier (confirmée par la Constitution de la Ve République) : « En France, on parle le langage maternel français et non autrement. » Nous avons la courtoisie de dire aux étrangers dans leurs différentes langues ce qu'ils risquent de ne pas comprendre dans la nôtre. Mais de là à traduire en français, pour les Français ignares ou pour les Français militants, des inscriptions d'une langue étrangère ...

4. Aider les visiteurs étrangers ne doit pas être un prétexte, une occasion de mettre dans l'esprit des populations que le français n'est que notre « patois familial » (celui aussi de Molière, de Chateaubriand, de De Gaulle et de tant d'autres génies) et que pour être compris de tous il faut et il suffit de parler l'anglo-américain, langue universelle, bref, langage de l'humanité.

Traduire en anglais est licite mais insuffisant. La loi du 4 août 1994 dispose, après son article 3 (*Toute inscription ou annonce* [...] *doit être formulée en français*), dans l'article 4, que les éventuelles traductions *sont au moins au nombre de deux*.

En conséquence, pour que la salière soit parfaite, il faut encore faire un petit effort.

Pierre-Louis MALLEN

P.-S. : 15 août 1998. Un de nos amis que j'avais informé de tout cela me téléphone que, hier, dans le wagon-bar d'un TGV, il a spécialement demandé une salière : ce sachet portait d'un côté *Salt - Pepper*, de l'autre *Sel - Poivre*. Les promesses sont tenues. Reste à achever la mise en conformité avec la loi.

ORPHELIN, CHERCHE NOM

La plus pâle des fleurs a un nom, le moindre insecte en possède un également. Il suffit d'être collectionneur de porte-clés pour être joliment baptisé *copocléphile*, ou de porter un nœud papillon pour devenir un élégant « nodolépidoptérophore » (création de Jean Tribouillard).

Mais, moi, je souffre. Quand je veux parler de mon état de « défenseur-promoteur-de-la-langue-française », je manque de vocabulaire. Il y a les *cervalobélophiles* (1), les *philuménistes* (2), les *schoïnopentaxophiles* (3), mais il n'y a rien pour désigner les acteurs de notre cause. Je suis, nous sommes orphelins de nom.

Francophone ou *francophile* ? L'un désigne les locuteurs du français et l'autre les amoureux de la France (et des Français ?). Il faut donc trouver autre chose.

Puisque l'objet de notre association est aussi de participer à la création lexicale, je fais appel à tous les inventifs pour trouver un substantif désignant les partisans de la défense et de l'essor de la langue française.

— Jean Tribouillard a déjà proposé « francophilistes » et « francamicistes » ;

— Pierre Koch propose « delfiste » (de DLF).

Il n'est pas nécessaire que le terme se justifie par une étymologie savante. Aucune justification, d'ailleurs, n'est exigée. Un mot qui n'aura pour lui que sa joliesse et sa sonorité peut passer à la postérité. À vos stylos, et faites travailler vos méninges !

Les termes proposés paraîtront dans le prochain numéro, et nous pourrons vous demander de vous prononcer par vote. Envoyez vos propositions au secrétariat, 8, rue Roquépine, 75008 Paris.

Marceau DÉCHAMPS

(1) Collectionneur de sous-bocks de bière.
(2) Collectionneur de boîtes d'allumettes.
(3) Collectionneur de cordes de pendus.

MAURICE DRUON

Le secrétaire perpétuel de l'Académie française est certainement l'un des plus ardents défenseurs de notre langue. Son combat n'est pas nouveau, comme le prouve son entretien* du 20 juillet 1973 avec M. Charles Hargrove, correspondant du *Times* ; entretien publié alors sous le titre « The end of thousand years of "mésentente cordiale" », dont nous reproduisons la fin.

La réalité, c'est que la langue française est celle non seulement des Français eux-mêmes, mais de cent cinquante autres millions d'hommes à travers le monde. Pour beaucoup, particulièrement sur le continent africain, notre langue est l'outil premier de leur développement culturel et technique — leur accès à la modernité se fait en français. Et c'est chez ces peuples tout d'abord que s'est formé le concept de francophonie.

Les responsabilités, ce sont celles de la France devant cet état de fait. Nous sommes responsables, moralement et, en partie, matériellement, de l'enseignement du français, de sa diffusion et du maintien de sa qualité. Nous devons faire en sorte qu'il reste, pour le bien de ceux qui l'emploient, ce qu'il est, une des grandes langues de communication universelle.

Au regard de l'Europe, il n'est pas question de prétendre à faire du français la langue unique. Il est simplement question d'affirmer que la langue française est indispensable. Particulièrement parce que l'Europe est en train de se définir, qu'elle est forcée de mettre au point quantité de textes juridiques. Or le français, langue analytique, parfaitement précise quand elle est bien employée, convient par excellence aux définitions. La reconnaissance d'une aptitude particulière ne suppose pas une volonté d'hégémonie. La concision de l'anglais lui assure une supériorité non contestée en d'autres domaines, celui de l'information par exemple.

Mais, dans le domaine du langage aussi, vos compatriotes ont quelquefois des réactions bizarres. Du moment qu'ils sont entrés dans l'Europe, ils paraissent tout surpris que l'Europe entière ne parle pas et n'écrive pas seulement l'anglais ! Ils

s'étonnent également de nous voir nous défendre contre une invasion de notre vocabulaire par la terminologie anglaise... J'aime beaucoup les dictionnaires, vous savez, et pas seulement celui de l'Académie française. Et comme j'ai beaucoup de respect pour la langue anglaise, j'ai toujours quelques dictionnaires anglais à portée de la main. Avez-vous eu la curiosité d'ouvrir le *Fowler* à la rubrique *French words* ? Écoutez donc : « *Only fools will think it commends them to the English readers to decorate incongruously with such bower-birds' treasures as* : au pied de la lettre, à merveille, bien entendu, les convenances, coûte que coûte, quand même, dernier ressort, impayable, jeu de mots, par exemple, robe de chambre, sans doute, tracasseries, *and* sauter aux yeux. »

La première édition du *Fowler* est de 1926. Dans la bataille du « franglais » ou du « *frenglish* », il me semble que, encore une fois, messieurs les Anglais ont tiré les premiers. Et à fort bon escient.

Mais les choses maintenant ont pris un tour différent. En vérité, nos deux langues sont également menacées de détérioration interne par l'invasion de « l'angloricain ».

Le langage d'un peuple, c'est son âme. Nous avons à livrer là, une nouvelle fois, le même combat.

À laisser se détériorer et l'anglais et le français, nous risquerions de ne plus pouvoir communiquer avec notre propre passé, littéraire, philosophique, juridique, avec tout notre fonds millénaire de civilisation. Et ce serait bien plus grave pour notre avenir que ne l'a été la perte de nos empires. Ce serait la perte de notre âme. Et l'humanité a peut-être encore besoin de nous, même si tout le monde, n'est-ce pas, n'en est pas parfaitement conscient.

Maurice DRUON
de l'Académie française

---

* Extrait de *Circonstances 1954-1973*, p. 303-304, Øditions du Rocher, 1998 (374 p., 145 F).

LE FRANÇAIS HORS DE FRANCE

L'ASSOCIATION CULTURELLE INTERNATIONALE FRANCOPHONE, GENÈVE

L'Association culturelle internationale francophone (ACIF)*, créée à Genève en novembre 1994, s'est fixé trois objectifs principaux :

– resserrer les liens entre les personnes qui pratiquent la langue française dans les milieux internationaux de Genève, ou s'y intéressent ;

– promouvoir l'usage de la langue française dans le cadre du pluralisme linguistique des organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales ;

– contribuer à la diffusion des cultures francophones en créant une synergie entre les diverses associations poursuivant des objectifs similaires.

L'ACIF entend être un observatoire du plurilinguisme dans les organisations internationales ou, comme l'a dit sa présidente fondatrice, Mme Marie-Josée de Saint Robert, un centre de réflexion et d'information dans ce domaine. Les personnes ayant le français en partage, qui exercent ou ont exercé des fonctions dans une organisation internationale, sont accueillies avec empressement, de même que les membres des missions diplomatiques ou des postes consulaires, les journalistes et tous les amis de la langue française qui sont prêts à soutenir son action et à participer à ses activités.

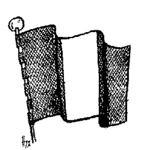
Un cycle de conférences est organisé sur le thème « Francophonie et société ». C'est ainsi que se sont notamment exprimés dans ce cadre, en 1995, M. Jacques Toubon, ministre de la Culture et de la Francophonie, Mme Suzanne Richer, directrice du Réseau francophone d'information de l'Agence de la francophonie, M. Ahmed Moatassime, professeur à l'université Paris I – Sorbonne, M. Amara Essy, ministre des Affaires étrangères de la Côte d'Ivoire ; en 1996, M. Stélio Farandjis, secrétaire général du Haut Conseil de la francophonie ; en 1997, M. Yves Berthelot, secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies ; en 1998, M. Xavier Michel, directeur du Bureau de liaison de l'Agence

de la francophonie, à Genève.

Grâce à son partenariat avec cette Agence, à sa liaison avec le groupe des ambassadeurs francophones et à sa participation à nombre de manifestations culturelles de la ville, l'ACIF contribue à assurer une présence efficace de la francophonie dans la Genève internationale et à favoriser le rayonnement des cultures francophones.

Étienne BOURGNON
Cercle François-Seydoux

* ACIF, 24-26, rue Saint-Léger, CH 1204 Genève, tél. : 022 738 96 66, télécopie : 022 738 96 82.



LE FRANÇAIS AU NIGERIA

Quand l'emploi de la langue française s'étend dans le monde, certains le trouvent un peu saumâtre. Lisez plutôt cet article tantôt amusé, tantôt acerbe de Howard W. French, paru dans l'*International Herald Tribune*, le 5 mai 1998, et traduit par* ***Mme Françoise de Oliveira****.*

LAGOS - Dans un faubourg de Lagos, c'est en chansons que commence chaque jour d'école dans la classe primaire d'Eniola Akinosho, qui entraîne ses élèves ânonnants avec une collection de joyeuses ritournelles, pour leur faire prendre confiance en eux-mêmes avant d'aborder les pièges des matières les plus délicates, comme l'orthographe et la grammaire.

« Répétez après moi »**, dit Mlle Akinosho — 42 ans —, institutrice à l'école internationale Ikafo, située à Agege, un faubourg de Lagos, avec un sourire, montrant du bout de sa baguette les images d'objets usuels qu'elle exerce ses élèves à identifier : « le stylo, le pantalon, la chemise et le livre »**.

Des exercices comme celui-là se font tous les jours dans les écoles du monde entier, bien sûr. Mais ce qui distingue la classe de Mlle Akinosho, c'est le fait que le vocabulaire français qu'elle enseignait — les mots *stylo*, *pantalon*, *chemise* et *livre* — fait partie d'un cours accéléré, décidé par le gouvernement pour transformer, presque du jour au lendemain, 115 millions d'anglophones en francophones.

Comme la plupart des choses dans un pays dirigé par une sévère dictature militaire, la nouvelle politique des langues fut décrétée en haut lieu.

« Le Nigeria lance résolument un programme national d'enseignement d'une langue, qui permettra en peu de temps à notre pays de devenir parfaitement bilingue », annonça, par surprise, le président du Nigeria, le général Sani Abacha***, dans un discours

---

* Reproduit avec l'autorisation du *New York Times,* © 1998.
** En français dans le texte.
*** Décédé le 8 juin 1998. Le général Abubakar.lui a succédé.

prononcé en décembre devant l'Institut nigérian des Affaires internationales.

Depuis lors, les écoles se battent afin de trouver des enseignants francophones diplômés pour les 18 millions d'écoliers et les 5 millions de collégiens et de lycéens.

« Il s'agit de préparer le Nigeria à affronter les défis du XXI[e] siècle », dit le ministre de l'Éducation Alhaji Dauda Binnah, frais émoulu de sa leçon matinale de français, quand un journaliste vint lui rendre visite dans son bureau. « Le monde se rétrécit et les gens doivent trouver le moyen d'engager des relations avec leurs voisins. »

Malgré le ton optimiste d'explications comme celle-là, chez les Nigérians, les Africains des pays voisins et les Occidentaux qui font des affaires ici, c'est le scepticisme qui règne.

Par exemple, bien peu nombreux sont ceux qui peuvent imaginer comment le système éducatif de leur pays (qui fut le meilleur d'Afrique autrefois, mais qui est maintenant dans un état de décomposition avancée) pourrait réussir l'effort colossal requis pour ouvrir la moindre brèche dans les habitudes linguistiques d'une population si nombreuse. *Grosso modo*, le Nigeria a environ 3 000 professeurs capables d'enseigner le français, soit un pour 266 élèves.

Et presque tout le monde se demande comment ce pays gigantesque et ambitieux, qui s'est toujours montré méprisant envers les petits États de langue française qui l'entourent, et a toujours été considéré par eux avec inquiétude, a pu en venir à un tel changement d'attitude.

« Même si l'on arrive à quelque chose, ce qui est fort douteux, très peu de gens dans cette région d'Afrique seront vraisemblablement séduits par cette tactique », dit un ancien diplomate d'un pays francophone voisin. « En effet, cela n'a presque rien à voir avec nous, et concerne avant tout la place du Nigeria dans le monde. »

Vu sous cet angle — et c'est là une opinion largement répandue —, le décret du général Abacha est l'une des tentatives pour faire relâcher la pression internationale sur un gouvernement militaire

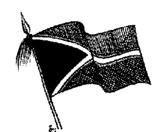
isolé et rejeté, pour remercier des amis et répondre aux critiques, et, surtout, pour rappeler à tous ceux qui auraient pu l'oublier que le Nigeria, riche en pétrole et en hommes, compte et comptera toujours.

Considérée selon ces critères, la politique de la Francophonie a déjà quelque peu réussi. Mal accepté par les Occidentaux à cause de ses maigres performances en matière de respect des droits de l'Homme, le général Abacha obtint néanmoins la faveur d'une rencontre personnelle avec le président français Jacques Chirac, à un sommet franco-africain qui se tint au Burkina-Faso en décembre.

Le Nigeria a longtemps considéré la France comme sa principale rivale en Afrique de l'Ouest, et il avait coutume de ridiculiser les anciennes colonies françaises pour leur attachement presque servile à Paris. Mais participer à un sommet franco-africain pour la première fois n'était qu'une seule carte dans le jeu gaulois mené par le général Abacha. Les responsables des compagnies pétrolières internationales disent que le gouvernement nigérian, souffrant de façon cuisante des sanctions économiques imposées surtout par les États-Unis et la Grande-Bretagne, a aussi commencé à récompenser certaines compagnies pétrolières françaises par des contrats bien lucratifs.

Mais, pour Paris, la passion soudaine du général Abacha pour le français peut s'avérer un argument encore plus puissant que les intérêts commerciaux. La France est encore douloureusement sensible aux décisions récentes prises par l'Algérie, le Rwanda et le Congo de dégrader le français de son haut rang de langue nationale, ou de lui en faire partager les honneurs avec l'anglais. Le Congo, autrefois dénommé Zaïre, est le second pays du monde par sa population francophone, après la France elle-même et est, par là même, un atout majeur pour le projet politique et culturel de la France d'attirer tous les francophones dans sa sphère d'influence.

Le Nigeria est un géant par sa population à côté du Congo, et compte à peu près deux fois plus d'habitants que la France — c'est bien là ce qui fait de son adoption de la langue française une remarquable manœuvre.



REGARD SUR L'AFRIQUE DU SUD

Combien sont-ils de francophones parmi les quelque 45 millions de Sud-Africains ? M. Reihac, secrétaire de l'association France–Afrique du Sud, les évalue à un peu moins de 100 000, ainsi répartis :

— 60 000 Africains venus du centre et de l'ouest du continent ;

— de 7 000 à 10 000 Mauriciens originaires de l'ancienne Île-de-France (ainsi l'appelait-on au XVIII[e] siècle) ;

— 15 000 Belges et Suisses ;

— et... 5 000 Français.

Décompte approximatif, mais qui fait prendre conscience du risque que leur spécificité culturelle s'efface graduellement dans un milieu différent par essence, pour ne pas dire hostile. Car le risque est réel, comme en témoigne M. Bax, de Durban : « Les Mauriciens perdent à un rythme incroyablement rapide leur culture française. » Les jeunes abandonnent en majorité l'étude du français avant la fin des études secondaires ; ils ne sont plus qu'une poignée à s'inscrire dans les cours de français des deux universités du Natal.

Cas particulier, qui ne doit pas occulter les efforts des autres communautés francophones pour préserver leur langue et les modes de pensée qui en découlent ; et, surtout, l'assiduité d'une petite élite sud-africaine à étudier le français, à le parler quand l'occasion se présente, à fréquenter ses bibliothèques. « Ma femme et moi, à notre arrivée ici, il y a quatorze ans, avons été ahuris de rencontrer des personnes âgées sud-africaines, qui étaient membres de l'Alliance française, y avaient appris le français sans jamais aller en France... et qui le parlaient comme vous et moi, juste un peu plus lentement ! », affirme M. Flament, de *Port-Elisabeth*, lecteur assidu de notre revue.

Pour savoir ce qu'il en est des jeunes, tournons-nous vers les centres de l'Alliance française. Ils sont une vingtaine, répartis dans tout le pays, à offrir des cours de différents niveaux, depuis l'initiation jusqu'à la maîtrise complète. Quelques chiffres donnent la mesure de leur activité ; il s'agit de l'année 1997.

À Johannesburg, la capitale économique, 812 étudiants dans

les locaux de l'Alliance, 210 dans les entreprises avec lesquelles des contrats ont été conclus. Un total de 1 022, en augmentation de 20 % par rapport à l'année 1996.

À Durban, sur l'océan Indien, puis à Pietermaritzburg, à l'intérieur des terres, distante d'une soixantaine de kilomètres, respectivement 180 et 90 élèves.

À Port-Elisabeth, plus au sud, une centaine par semestre.

Le directeur du centre, H. Durand, constate « une évolution du profil des étudiants ainsi que des buts qu'ils s'assignent ». À cela, deux raisons majeures :

– la croissance des rapports commerciaux avec l'Afrique francophone, où le français reste la langue des affaires ;

– l'ouverture à la jeunesse des *townships* des études secondaires et supérieures.

Les plus méritants deviendront cadres dirigeants du secteur libre ou hauts fonctionnaires. Et il est réconfortant de constater qu'un petit nombre manifeste le désir d'apprendre notre langue, de connaître notre acquis Iittéraire, scientifique et technique. Certes, tous n'atteindront pas ce stade, et la déperdition sera notable, comme le prédit M. Burlaud, directeur général de l'Alliance à Johannesburg : « Il n'y a pas de remise en cause de l'enseignement... Il s'agit le plus souvent de problèmes personnels », et il cite, outre les obstacles matériels de tous ordres qui entravent l'assiduité des élèves, « un certain découragement devant les difficultés d'apprentissage ».

Aux étudiants qui auront persévéré, souhaitons de venir nombreux achever leur cursus dans les universités ou les grandes écoles de l'Europe francophone. Ne peut-on les y aider ?

Charles DULLIEUX
Cercle Blaise-Pascal



LA LANGUE FRANÇAISE
DANS LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Préfacé par le Premier ministre et destiné à tous les Français ayant des relations avec les institutions de l'Union européenne, un guide a été édité en février 1998, pour donner conseils et directives en matière d'utilisation de la langue française. Voici les passages principaux de ce texte :

Préface

La langue française est un élément constitutif de l'identité, de l'histoire et de la culture nationales qui symbolise l'unité de la République et favorise la complète intégration de tous.

La France est très attachée au respect du statut juridique du français comme langue officielle et au rôle joué par notre langue comme langue de travail au sein des institutions de l'Union depuis leur création : la promotion de celle-ci est indispensable à la préservation de notre identité, de nos capacités de négociation et de nos intérêts, en particulier dans la perspective de l'élargissement.

Lors du sommet de Hanoï du 14 au 16 novembre 1997, les chefs d'État, de gouvernements et de délégations des pays ayant le français en partage, ont fait du respect du statut de la langue française dans les organisations internationales une de leurs priorités.

Ainsi, l'objet de ce guide est de donner à tous les Français ayant des relations avec les institutions de l'Union européenne (élus, agents et fonctionnaires, experts, responsables d'entreprises et d'organismes socio-professionnels, etc.) les éléments d'information et les règles juridiques qui leur seront utiles.

Lionel JOSPIN

Vade-mecum en 10 points

Usage du français dans les institutions de l'Union

1. Le français est langue officielle et langue de travail des institutions de l'Union.

2. Dans les réunions, les représentants de la France s'expriment en français, qu'il y ait ou non interprétation.

3. Toute circonstance rendant impossible l'emploi du français doit faire l'objet, à tout le moins, d'une observation au procès-verbal et d'un compte rendu aux autorités françaises.

4. Au besoin, le report de la réunion peut être demandé.

5. Les documents préparatoires doivent avoir été diffusés en version française.

6. Il est possible de surseoir à la discussion d'un point de l'ordre du jour pour lequel les documents en français n'auront pas été distribués en temps utile.

7. Il convient, en tout état de cause, de refuser qu'une décision juridique soit prise sur un texte dont la version définitive en français ne serait pas disponible.

8. Le Conseil des ministres de l'Union ne délibère et ne décide que sur la base de documents et de projets établis dans les langues officielles et donc en français.

9. Lors des réunions informelles, les Français s'expriment dans leur langue.

10. Dans les relations bilatérales informelles, il convient de privilégier le français.

Le texte complet de ce guide peut être obtenu auprès de notre secrétariat ou, pour les internautes, à l'adresse :*

http://www.france.diplomatie.fr/frmonde/fran_euro/index.html

---

* On peut aussi demander ce guide à la DGLF, 1, rue de la Manutention, 75016 Paris, tél. : 01 40 69 12 00.

JEUX FRANCOPHONES

Prenez un Finlandais, un Cubain, un Mauritanien, un Anglais et un Syrien.

Livrez-les aux questions les plus inattendues de Julien Lepers. Secouez bien, il en reste deux : le Syrien et le Finlandais, qui s'affrontent sans pitié.

Et c'est le Finlandais qui gagne (18 à 14).

Recommencez l'opération avec un Indonésien, un Djiboutien (Afar ou Issa, peu importe...), un Moldave, un Guyanais (français) et une Espagnole (seule femme rescapée des éliminatoires).

Les deux qualifiés sont le Guyanais et le Djiboutien. Le Guyanais paraît devoir gagner, mais c'est le Djiboutien qui, de justesse, sort vainqueur de l'épreuve (15 à 14).

La finale verra s'affronter le Finlandais et le Djiboutien : le Nordique et l'Africain !

Le Finlandais, sans trop de peine, arrache la victoire par 17 à 7.

Vous avez compris, c'était le 26 mai dernier, dans une salle comble et survoltée, la « Finale “spéciale langue française” » qui opposait, pour la sixième fois, les représentants de neuf pays étrangers et d'un DOM français, dans le cadre des « Questions pour un champion ».

Que c'est agréable, grâce à cette émission, de voir qu'il existe, en tous les coins de la planète, des gens qui apprennent et parlent (très bien) le français, grâce à tous ceux (de l'Alliance française, en particulier) qui se consacrent à l'enseignement de notre langue, et sont les agents efficaces de ces compétitions !

Louis HOLSTEIN
Section Paris et Île-de-France

CARNET DE VOYAGE EN TUNISIE

Dimanche 24 mai 1998, terminal T9 de l'aéroport Charles-de-Gaulle : les panneaux sont uniquement bilingues anglais et français, en infraction avec la loi. Un vol pour Prague est annoncé uniquement en anglais.

Le vol affrété (*charter*, en français-qui-s'cause) qui nous emporte vers Tunis est assuré par un avion de la compagnie AOM. Certaines marques de la compagnie, sur les documents et les sachets d'ingrédients, ne respectent pas la loi. On lit autant de « AOM, the French Airlines Company » que de « AOM, Compagnie aérienne française ». Que d'inertie pour se mettre en conformité !

Tunis puis Nabeul. Enfin en terre francophone ! Presque tous les adultes parlent français couramment. Les noms des boutiques s'inspirent de la langue française : *P'tits mecs*, *la Joconde*, *La petite délicieuse*... On ne trouve pratiquement pas de nom d'enseigne inspiré de l'anglais, contrairement à ce que nous voyons en France.

La plupart des enseignes sont traduites en arabe. Il est intéressant de constater que des expressions ou des mots anglais, que nous n'avons pas su traduire, ont bien été traduits en arabe. Une enseigne « fast food » est écrite en arabe *akla saghia* (« nourriture rapide »). Dans les journaux arabes, le football, que nous n'avons pas su traduire, s'écrit *kourat el qadem* (« balle pied »). Dans les deux cas, il n'eût pas été difficile de transcrire phonétiquement, en écriture arabe, les deux mots d'origine anglaise. Mais, les Tunisiens ont peut-être un peu plus de respect et de fierté de leur langue que la plupart des Français !

Au retour, c'est à nouveau la compagnie AOM qui nous emmène vers Paris. Les annonces sont faites et les consignes de sécurité sont données uniquement en anglais et en français. Il n'y a pourtant pas un seul anglophone dans l'avion. Nous sommes dans un groupe formé uniquement de Français, auquel s'est jointe une dizaine de Tunisiens. AOM n'aura pas

la courtoisie de s'adresser à eux dans leur langue, alors qu'ils sont encore dans leur pays ! La « French Airlines Company » n'a sans doute que faire de cette langue indigène. Il ne devrait pourtant pas être difficile d'enregistrer des messages d'accueil et de sécurité dans la langue locale et de les diffuser à bon escient. Étonnons-nous après cela que les pays francophones se tournent de plus en plus vers la langue anglaise !

Marceau DÉCHAMPS

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

Le numéro de mars-avril de ***La Gazette de la presse francophone***, toujours aussi riche, nous signale que le Forum francophone des affaires, présidé par M. Stève Gentili, a organisé avec l'UIJPLF* un petit déjeuner débat avec M. Xavier de Villepin, président de la commission des Affaires étrangères au Sénat, au cours duquel il a été rappelé que la « **Francophonie sera ce que sera son économie** » (5 mars). Puisse cet appel être entendu efficacement ! — Le même journal mentionne que, les 3 et 4 avril, se sont tenues à Bruxelles les Journées européennes de l'UIJPLF, soulignant, entre autres, le problème persistant de **la défense et de l'usage du français en Europe** (surtout et d'abord) et dans le monde.

* Union internationale des journalistes et de la presse de langue française.

• Au **Québec**, la question de la féminisation des titres et fonctions préoccupe l'Association des usagers de la langue française (**ASULF**), qui a écrit au secrétaire perpétuel de l'Académie française pour lui demander « d'intervenir pour éviter que cette féminisation ne donne lieu aux innovations plus ou moins heureuses que l'on voit au Québec ».

• En **Suisse romande**, cette question atteint jusqu'à la rédaction de la **nouvelle Constitution**, ce qui ne manque pas de susciter « des mouvements divers ».

— Dans un autre registre, notre correspondant habituel nous indique que **M. Boutros-Ghali** a prononcé à Genève une conférence sur « **Francophonie et mondialisation** », thème qui avait déjà fait l'objet d'un intéressant colloque de l'AUPELF-UREF à Beyrouth en avril dernier, juste après sa XIIe assemblée générale ; c'est dire l'importance de la question.

— L'Institut de la Gruyère (Fribourg) veut **promouvoir la langue française en Albanie**. Trois jeunes professeurs de cette école privée ont donné, du 5 au 25 juillet, vingt-cinq heures hebdomadaires de français à l'université de Tirana.

• Le 24 juin, l'Association des écrivains de langue française* tenait son assemblée générale annuelle et, à cette occasion, a décidé la création des Amis

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de l ADELF.
* 14, rue Broussais, 75014 Paris,
tél. : 01 43 21 95 99, télécopie : 01 43 20 12 22.

• ***Le Centre international d'études pédagogiques de Sèvres*** annonce, dans son numéro d'avril-mai, que son site Internet* s'enrichit de nouveaux et précieux renseignements ; ainsi de la rubrique « Échos de la société française ».
* http://www.ciep.fr

• La ***Mission laïque française**** nous fait part (mars 1998) de l'inauguration d'**un lycée français de plus au Maroc** : c'était à Casablanca en décembre dernier. Le même numéro nous informe de l'ouverture d'**un lycée franco-libanais** pour le sud du **Liban**, tandis qu'un **programme turc en français** se développera à l'école Jules-Verne à **Bursa**. *Dialogue*, revue de la Mission, consacre son dernier numéro à une question fort importante : les écoles d'entreprises — clés pour cette expatriation si nécessaire à la présence à l'étranger de la France, mais aussi du français. Un document à lire avec intérêt, non moins que l'« édito » de Gérard Chomier, son directeur de publication.
* 9, rue Humblot, 75015 Paris,
tél. : 01 45 78 61 71, télécopie : 01 45 78 41 57.

• Au Centre de conférences internationales de l'avenue Kléber s'est tenu un congrès organisé par l'Association langage lecture orthographe (**ALLO**), les 2 et 3 juillet, sur « **Le français au 3e millénaire** », avec la participation de **Mme Anne Magnant**, déléguée générale à la langue française, de **M. Stélio Farandjis**, secrétaire général du Haut Conseil de la Francophonie, de **S.E. Jacques Viot**, président de l'Alliance française. **M. André Santini**, député-maire d'Issy-les-Moulineaux (ville du siège de l'association) est intervenu, avec sa verve et sa pertinence habituelles.
ALLO, 6, rue Voisembert, 92130 Issy-les-Moulineaux, tél. : 01 46 42 57 63. Présidente : Andrée Girolami-Boulinier.

• Le ***Journal*** de l'Agence de la Francophonie se fait l'écho du **maintien**, fût-il précaire et déclinant, **du français en Corée du Sud**, et mentionne que les Organisations internationales non gouvernementales francophones tiendront, en novembre 1998, leur prochaine Conférence à Rabat (Maroc). Le numéro de mai indique que, les 22 et 23 juin, Bruxelles aura accueilli, à l'instigation du secrétaire général, M. Boutros-Ghali, le Conseil permanent de la Francophonie. Des décisions importantes doivent y être prises.

• À la Commission européenne, le premier *Code de rédaction interinstitutionnel* « est actuellement diffusé **en français** dans tous les services de toutes les institutions » (Les autres langues viendront plus tard.) Ce code doit permettre « de gommer les divergences d'ordre rédactionnel et linguistique qui existent parfois entre institutions, entre services, voire entre personnes »*.
* Extraits de *Commission en direct* (n° 91), hebdomadaire interne de la Commission européenne.

• Du 4 au 6 juin avait lieu, à Paris, la XIVe session du Haut Conseil de la Francophonie, dont **M. Boutros-Ghali** a été nommé membre par le président de la République.

• ***France-Louisiane****, la gazette de la

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

Francophonie américaine, par la voix de Mme Babineaux Blanco, lieutenant-gouverneur de la Louisiane, nous invite à la Francofête de 1999 : « La Louisiane vous attend ! », nous dit-elle.
* 80, avenue du Maine, 75014 Paris, tél. :
01 40 47 83 19, télécopie 01 40 47 83 21.

• L'AIPLF*, dans sa lettre de mai-juin, souligne l'importance, pour les Parlementaires aussi, des inforoutes et le rôle irremplaçable de l'interactivité qu'elles facilitent. Elle vient aussi de diffuser un numéro spécial (n° 105) de sa revue, consacré à sa XXIII[e] session ordinaire (Luxembourg, 1997), avec un éditorial du sénateur Legendre, intitulé « Parlements et Francophonie ».
* Association internationale des parlementaires de langue française.

• Du 25 au 28 septembre aura lieu le 15[e] rendez-vous des théâtres francophones à Limoges. On se renseignera auprès du Festival international des Francophonies en Limousin*.
* 11, avenue du Général-de-Gaulle, 87000 Limoges,
tél. : 05 55 10 90 10,
télécopie : 05 55 77 04 72,
mél. : fifl@wanadoo.fr

• Dans son dossier de cinq pages sur la **Syrie**, *Le Point* du 11 juillet publie un article intitulé « Le français a la cote ». Il y est précisé qu'une **école française** a rouvert ses portes à **Alep**, en septembre 1997, et qu'à **Damas**, « qui a accueilli cette année 640 élèves préparant le baccalauréat », le **lycée français** s'avère trop petit.

• *Le français dans le monde, recherches et applications* a fait paraître un numéro spécial de 192 pages, fort intéressant, sur « **L'histoire de la diffusion et de l'enseignement du français dans le monde** ». C'est un ouvrage collectif coordonné par Willem Frijhoff et André Reboullet (1998, 86 F).

• À la demande de l'Agence française de l'ingénierie touristique, la Délégation générale à la langue française a commandé, à Forum Communications et au Groupe Bernard Julhiet, une étude sur « **Les usages linguistiques dans les congrès et colloques internationaux qui se tiennent en France** ». Le double rapport — qualitatif et quantitatif — a été présenté le 24 juin à la DGLF, sous la présidence de Mme Anne Magnant. Si, même en France, notamment dans les réu-nions scientifiques, l'anglo-américain domine, le français demeure seconde langue de travail, et la traduction simultanée gagne des adeptes.



NOUVELLES PUBLICATIONS

LA LANGUE FRANÇAISE, d'**Ada GIUSTI**
(Flammarion, collection « Dominos », 1997, 128 p., 41 F)

La collection* est intéressante (thème précis, propos dense) et intelligente (« un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir ») ; elle trouve sa place dans une production au format de poche déjà très abondante.

L'auteur, docteur en langue et littérature françaises, a fait ses études à l'université de Stanford ; elle est professeur dans une université américaine.

La première partie de l'ouvrage expose de façon synthétique et claire les origines du français, comparant la langue à un « arbre millénaire » grandi au fil des siècles, ce qui suppose d'inévitables apports et emprunts, « composantes naturelles de l'évolution linguistique ». Évitant toute forme de laxisme, elle s'efforce de dépassionner le débat autour de l'emprunt, montrant par exemple que le besoin affectif (sur lequel mise la publicité en recourant à des emprunts) est tout aussi important que le besoin matériel.

La deuxième partie de l'ouvrage (« aménagements linguistiques et protection de la langue ») doit amener le lecteur à réfléchir sur le bien-fondé, la fonction et l'utilité des organisations constituées « afin de défendre une langue prétendument en danger ». Après avoir rappelé que l'idée d'une réforme de l'orthographe n'est pas neuve (depuis le XVIe siècle) et s'appuie sur les mêmes arguments et contre-arguments, l'auteur prend trois exemples parmi les 238 organisations et associations francophones nationales et internationales. Il s'agit d'abord de l'Académie française, qui devrait, selon l'auteur, mettre efficacement fin à cette image de lenteur traditionnelle, en publiant « quatre éditions par siècle » ! Objectons que l'idéal de « la vieille dame du quai Conti » (à la fois dans le temps et hors du temps) ne peut se limiter à une question d'utilité.

Quatre pages sont consacrées à la présentation de DLF, à ses activités, à la qualité de sa revue, rendant hommage à deux de ses plumes les plus fidèles. L'auteur se dit troublée par la défense — procédurière — de la langue, induite par la loi Toubon,

plutôt — selon elle — du ressort des pouvoirs publics. Acceptons ce point de vue qui émane, comme pour chacun de nous, d'une relation d'amour avec la langue. Pourquoi ne pas débattre, au sein de l'association, de l'art et des manières de servir la langue française ? Encore une activité à prévoir ?

L'auteur termine son rapide tour d'horizon en évoquant la Délégation générale à la langue française, adhérant à « la politique linguistique » de l'organisme coordinateur. Mais demandons-nous s'il y a réelle coordination, interrogeons-nous sur le foisonnement — souvent méconnu du public tant l'impact en est différent — d'organisations dont l'unique but est l'attachement à la langue française.

Un aperçu — très succinct — de quelques pays francophones conclut l'essai avant l'affirmation militante d'un plurilinguisme vital. Pour des qualités d'écriture indéniables, de pédagogie sans didactisme, ce petit livre (pardon : ce petit format !) mérite d'être lu, médité, voire discuté. Et si nous prenions rendez-vous ?

Claude BRÉVOT DROMZÉE

LES MOTS ONT DES VISAGES, de **Joël GUENOUN**
(Éditions Autrement, 1998, 165 p., 79 F)

Voici réunis en un seul les deux tomes de ce merveilleux jongleur de mots et de dessins qu'est Joël Guenoun, dont nous avions salué en son temps la première livraison (*DLF*, n° 177, septembre 1995). Nous avions à l'époque espéré une suite ; nos vœux sont exaucés, car l'inspiration ne s'est pas tarie. Notre bonheur aussi est intact.

AMERIGO, Récit d'une erreur historique, de **Stefan ZWEIG**
(Belfond, le livre de poche, 1997, 123 p., 30 F).

En marge de la stricte défense du français, ce petit livre historique nous livre bien des détails sur la vie, d'ailleurs assez obscure, d'Amerigo Vespucci (ou Améric Vespuce, comme on disait du temps où l'on francisait les noms) et nous apprend à la suite de quel incroyable enchevêtrement de circonstances l'Amérique a reçu le nom qui est aujourd'hui le sien. Adoptée à la suite d'erreurs et d'usurpations, la dénomination de l'Amérique est encore hantée aujourd'hui par la confusion originelle ; *américain* s'applique, selon les cas, au continent entier ou aux seuls États-Unis.

Didier BERTRAND